

PORTES CLÉS

**LE JOURNAL
DES LOCATAIRES**

N°130
AUTOMNE

**LES CLÉS
POUR COMPRENDRE**

**RÉEMPLOI : DONNER
UNE SECONDE VIE
AUX MATÉRIAUX**

QUOI DE NEUF ?

**DU 23 NOVEMBRE
AU 7 DÉCEMBRE 2026 :
VOTEZ POUR LES ÉLECTIONS
DES REPRESENTANTS
DES LOCATAIRES**

**ON BOUGE
POUR VOUS**

**BIENTÔT, UN CENTRE
DE SANTÉ ET UN
PÔLE SOLIDAIRE
AU CLOS TOREAU**



Aïcha Bassal,
Présidente de NMH
Adjointe au Maire de
Nantes et Vice-Présidente
de Nantes Métropole

1. Les élections des associations de représentants des locataires se tiendront du 23 novembre au 7 décembre, pourquoi sont-elles importantes ?

Ces élections sont un rendez-vous essentiel pour les habitantes et les habitants et pour le fonctionnement de NMH. Les associations des représentants de locataires sont à la fois sur le terrain toute l'année pour écouter les attentes et les besoins des habitantes et habitants, mais elles sont également présentes au sein du conseil d'administration NMH, des différentes instances et groupes de travail. Les représentants élus sont vos porte-paroles auprès de l'office : ils contribuent aux échanges et aux décisions sur la qualité des logements, les charges, l'entretien ou encore les services proposés. Voter, c'est donc faire vivre le dialogue entre locataires et bailleur et contribuer à construire, ensemble, un habitat toujours plus proche des attentes de chacune et chacun.

2. Le dossier de ce journal est consacré au réemploi des matériaux sur les chantiers, quels sont les bénéfices pour les locataires et le patrimoine de Nantes Métropole Habitat ?

Le réemploi des matériaux est une démarche qui permet de réduire l'impact environnemental des logements et des chantiers, tout en donnant une seconde vie à des matériaux qui sont en bon état. Pour les locataires, c'est aussi la garantie que nous cherchons à maîtriser les coûts tout en préservant la qualité du cadre de vie. Pour la gestion de nos logements, le réemploi contribue à une approche plus responsable et durable, en privilégiant, lorsque cela est possible, la conservation et la valorisation de l'existant. C'est une façon d'agir concrètement pour un habitat plus durable, tout en préservant les ressources.

3. Quels messages voulez-vous faire passer aux locataires en cette rentrée 2026 ?

En cette rentrée, je souhaite avant tout rappeler aux locataires que Nantes Métropole Habitat est à leurs côtés au quotidien, sur le terrain, dans les agences de proximité et par téléphone avec notre Service Relation Client. Nous allons continuer à construire plus, rénover plus et poursuivre nos actions pour améliorer la qualité des logements et les services proposés. En tant que Présidente de NMH je porte des ambitions fortes pour les locataires, et je veux le faire en étant à l'écoute, au plus proche du terrain et du quotidien.

PRATIQUE !

LE SAVIEZ-VOUS ?

VOUS AVEZ 65 ANS ET PLUS ?

Vous souhaitez un logement mieux adapté à votre situation ? Contactez NMH. Selon vos besoins, nous étudierons les possibilités d'adaptation de votre logement ou, selon les disponibilités, nous pouvons vous proposer un logement bleu, équipé notamment d'une douche adaptée, de barres d'appui et de volets roulants motorisés. En complément, un partenariat avec le CCAS de la Ville de Nantes permet de vous proposer des services d'aide à la personne.

ASTUCE VERTE

DÉSINFECTER UNE POUBELLE OU UNE LITIÈRE À CHAT AVEC UN PRODUIT NATUREL



Versez 50 cl de vinaigre blanc et 3 cuillères à soupe de bicarbonate de soude. Laissez agir toute la nuit, puis rincez.

BON À SAVOIR

Mariage, divorce, naissance, décès... Pensez à informer votre agence de proximité de tout changement de situation.

POUR NOUS JOINDRE, UN SEUL NUMÉRO

Service Relation Client au **02 40 67 07 37** du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

On BOUGE POUR VOUS

TOUTE L'ACTU

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES : DES ADMINISTRATEURS QUI VOUS RESSEMBLENT



L'élection de 5 représentants des locataires au Conseil d'administration de Nantes Métropole Habitat aura lieu le **8 décembre 2026**. La période de vote sera

du 23 novembre au 7 décembre.

Comme vous, ces représentants sont des **locataires de NMH**. Élus pour **4 ans**, ils/elles participent aux décisions de votre quotidien en défendant vos intérêts : travaux, entretien des immeubles, charges, loyers, qualité de vie dans votre résidence.

Vous souhaitez être candidat ? Contactez une association de locataires : nmh.fr/associations de locataires.

Mi-novembre vous recevrez à votre domicile tout le matériel nécessaire pour voter.

Vous pourrez voter **par internet** ou **par correspondance**.



Votez pour faire entendre votre voix !

UN INSECTICIDE INTERDIT ET DANGEREUX

Le Sniper 1000 EC DDVP est un insecticide **interdit en France et en Europe** depuis plusieurs années.

Ce produit est très **dangereux pour la santé**. Ses vapeurs peuvent provoquer des problèmes respiratoires, des irritations aux yeux, des troubles nerveux, des allergies ou même une perte de connaissance.

Dans certains cas, il peut même être mortel. Pourtant, ce produit continue d'être vendu illégalement sur internet ou dans certains commerces, notamment contre les cafards et les punaises de lit.

Pour vous protéger et protéger vos proches : n'utilisez jamais de produit interdit, achetez uniquement des insecticides autorisés, respectez toujours les consignes indiquées sur l'emballage.
rappel.conso.gouv.fr



Source : rappel.conso.gouv.fr

POUR FAIRE COURT

UN AIR PLUS SAIN CHEZ VOUS

Flashez ce QR code pour découvrir comment nettoyer votre VMC et les grilles d'aération. Un bon entretien limite l'humidité et prévient les moisissures.

Garantir une bonne ventilation dans son logement



UNE PATAUGEoire TOUTE NEUVE À NANTES NORD

Cet été, Nantes Métropole Habitat a rénové la pataugeoire du secteur de la Petite Sensive. Son nouveau revêtement antidérapant est plus hygiénique, facile à entretenir et agréable pour les enfants, qui peuvent ainsi profiter pleinement de cet équipement pour se rafraîchir.

30 191

c'est le nombre d'habitants qui vivent aujourd'hui dans un logement géré par Nantes Métropole Habitat.

JETER PAR LA FENÊTRE, C'EST NON ! UN NOUVEAU FLYER POUR RAPPELER LES BONS GESTES

Un mégot, un emballage, un reste de repas... **Même un petit déchet jeté par la fenêtre peut avoir de grandes conséquences** (rats, pigeons). Ces gestes peuvent être dangereux pour les personnes qui vivent dans l'immeuble ou qui passent à proximité. Ils salissent aussi les espaces extérieurs et entraînent des frais supplémentaires pour le nettoyage.



Pour vous accompagner, Nantes Métropole Habitat diffuse un nouveau flyer. Pour garder un cadre de vie propre et agréable, chacun doit utiliser les poubelles et les équipements prévus.



Notre collègue, agent de proximité, en plein entretien de la résidence Champollion, à la Bottière. Au quotidien, ce sont près de 100 agents de proximité qui assurent l'entretien des résidences.

Réemployer les matériaux de nos chantiers, c'est faire le choix du bon sens. Lorsqu'un élément est encore en bon état, il peut connaître une seconde vie plutôt que de devenir un déchet. Cette démarche nous permet de réduire notre impact sur l'environnement, de soutenir les filières locales du réemploi et de mieux maîtriser les coûts de nos opérations. C'est une façon concrète, pour Nantes Métropole Habitat, de construire et de rénover de manière plus responsable, au bénéfice de tous. 7

Stéphane Favreau, Directeur Transition Patrimoniale et Énergétique à Nantes Métropole Habitat.

LE RÉEMPLOI, C'EST QUOI ?

Lorsqu'un bâtiment est rénové ou démoli, certains matériaux sont encore fonctionnels : portes, radiateurs, lavabos, briques, dalles, luminaires... Au lieu d'être jetés, ils sont récupérés, lavés, contrôlés puis réutilisés dans le futur bâtiment ou sur d'autres chantiers. C'est ce qu'on appelle le réemploi.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

1. **Diagnostic**
Avant les travaux, les équipes repèrent les matériaux qui peuvent être réemployés.
2. **Démontage**
Les éléments sont démontés avec précaution pour éviter de les abîmer.
3. **Contrôle et préparation**
Ils sont nettoyés, vérifiés, parfois réparés et stockés.
4. **Dépôt dans une filière de réemploi**
Des entreprises ou associations spécialisées les remettent sur le marché.
5. **Une nouvelle vie**
Les matériaux sont réutilisés dans un autre chantier ou un nouveau bâtiment.

OÙ VONT LES MATÉRIAUX ?

Les matériaux sont confiés à des structures spécialisées qui les trient, les contrôlent et les remettent en circulation. Seuls les éléments répondant aux exigences de qualité et de sécurité sont réutilisés.

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

Un geste pour l'environnement :

- moins de déchets;
- moins de matières premières extraites;
- moins d'émissions de CO₂, le gaz qui contribue au réchauffement climatique.

Plus vertueux :

- certains matériaux de réemploi sont plus durables et qualitatifs que le neuf;
- les coûts liés aux traitements des déchets diminuent;
- à un coût équivalent, garder ce qui existe déjà est une bonne solution.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En Pays de la Loire, le réemploi, la réutilisation et le recyclage permettent de couvrir **15 % des besoins en matériaux de construction**.

L'EXEMPLE DE LA TOUR DU DOUBS À NANTES

Construite dans les années 70 à Bellevue (Nantes), la tour du Doubs, qui compte 15 étages, est en cours de réhabilitation. Nantes Métropole Habitat conserve les équipements encore en bon état présents dans la tour et complète leurs besoins en s'approvisionnant auprès d'entreprises spécialisées dans le réemploi. Portes, sanitaires, radiateurs, placards, luminaires, équipements électriques ou encore faux plafonds vont retrouver ainsi une nouvelle utilité.

Grâce à cette démarche, le chantier permet de :

- **Générer moins de CO₂** soit l'équivalent de 746 allers-retours Paris-Marseille en avion.
- **Éviter 36 tonnes de déchets.**
- **Préserver 2500 m³ d'eau potable.**

Un chantier qui profite aussi au territoire : 95 % des entreprises intervenant sur le chantier dans le domaine du réemploi sont implantées en Pays de la Loire.



« Quand on regarde une tour de logements de 1969, on voit souvent ce qui ne va pas : la façade fatiguée, les fenêtres à changer, les performances thermiques d'un autre temps. Mais on voit rarement ce qui est là.

Une tour comme celle-ci, ce sont des milliers de tonnes de béton, d'acier, de matière déjà produite, déjà transportée, déjà mise en œuvre il y a soixante ans. Avant de décider quoi faire, on regarde ce qui existe. Élément par élément. Ce mur, cette dalle, cette menuiserie, ce garde-corps. Pour chacun, la même question : est-ce qu'on peut le garder ? Le réparer ? Le réemployer ailleurs ? Et seulement si la réponse est non, on remplace.

Démolir pour reconstruire à neuf coûte plus cher en carbone, en matière, en déchets que de prendre appui sur ce qui tient encore debout. »

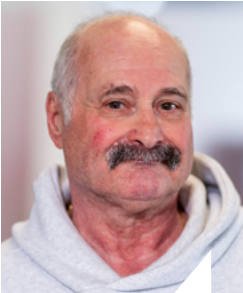
Tiphaine Le Jallé, chargée d'opérations sur la Tour du Doubs.

LES CLÉS POUR COMPRENDRE

RÉEMPLOI : DONNER UNE SECONDE VIE AUX MATÉRIAUX

PAROLE D'ASSOS

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE NANTES MÉTROPOLE HABITAT.



Manoëlla LECORRE
VOTRE ÉLU CLCV
AU CA DE NMH ▼

Après les fortes chaleurs, quels enseignements pour nos logements ? Les épisodes de forte chaleur de cet été ont eu de nombreuses conséquences : tensions sur la ressource en eau, effets sur la santé, mais aussi impacts indirects sur le quotidien, comme la hausse du prix de certains fruits et légumes. Ils ont également rappelé face aux températures extrêmes. Dans les logements existants comme dans les constructions à venir, le confort d'été doit être pleinement pris en compte : isolation, volets en bon état et ventilation efficace peuvent contribuer à limiter la surchauffe. Pour la CLCV, la qualité d'un logement doit se penser été comme hiver.



LES ÉLECTIONS DES LOCATAIRES AURONT LIEU
DU 23 NOVEMBRE AU 7 DÉCEMBRE 2026.

Si vous souhaitez vous porter candidat, vous pouvez contacter une des associations signataires du protocole électoral : les 5 dans cette tribune et le DAL44, l'AFOC44, Que Choisir et l'UNLI.
Retrouvez tous les contacts sur notre site nmh.fr
(associations de locataires)



Carl PELÉ
VOTRE ÉLU CGL ▼

Chers locataires, la CGL défend toujours en premier lieu l'intérêt des locataires du parc de NMH. Aujourd'hui plus que jamais, nous vous représentons dans différentes instances locales, départementales et régionales. Vous rencontrez un ou des problèmes avec votre bailleur, n'hésitez pas à venir nous consulter lors de nos permanences dans nos nouveaux locaux sur Nantes. La CGL défend les droits des locataires et agira toujours dans leurs intérêts, pour obtenir plus de satisfaction dans leur logement et préserver leur pouvoir d'achat.



Alain BARDY
VOTRE ÉLU CSF
AU CA DE NMH ▼

C'est la rentrée, la Confédération Syndicale des Familles (CSF) de Loire-Atlantique, association de défense des locataires vous invite à venir nous rencontrer lors de nos permanences pour échanger sur les questions qui vous préoccupent en tant que locataires. Avec vous, nous engagerons des démarches auprès de votre bailleur. Nous sommes à l'écoute des collectifs et des groupes de locataires pour venir vous soutenir sur vos quartiers. Contactez-nous pour connaître nos permanences ! L'actualité, c'est aussi le bilan au niveau du logement social des canicules successives de cet été et l'impact sur les conditions de vie en HLM. La CSF a alerté les bailleurs dans une lettre ouverte pour qu'un diagnostic de la situation soit réalisé afin de proposer un plan d'actions pour anticiper et prévenir ces fortes chaleurs.



Josiane CONAN
VOTRE ÉLU CNL
AU CA DE NMH ▼

La CNL est une organisation de consommateurs, d'usagers du logement. Elle défend le cadre de vie et l'environnement, elle défend le droit au logement pour tous. Elle agit pour un véritable service public du logement. La CNL en Loire-Atlantique vous représente : lors des commissions de conciliation et aux commissions DALO, CCAPEX, lors des réunions des conseils de concertation locative chez les bailleurs sociaux. La CNL peut également avec votre accord, vous aider à régler vos problèmes.



et
Demain ?

UN PATRIMOINE
EN MOUVEMENT

VERTOU
NEUF ▼

SWEET GARDEN :
UNE NOUVELLE
RÉSIDENTE
À VERTOU

La livraison de la résidence Sweet Garden vient enrichir l'offre de logements sur la métropole. NMH y a acquis **35 logements locatifs sociaux** (du T2 au T4) ainsi que **35 places de stationnement en sous-sol**. Les premiers locataires ont déjà posé leurs cartons, la livraison se poursuit jusqu'à fin septembre. Située au cœur de la commune de Vertou et à seulement 10 minutes de Nantes, la résidence Sweet Garden offre un



NANTES

RÉHABILITATION ▼

UN NOUVEAU PÔLE
DE SERVICES AU
CLOS TOREAU

Au **2 rue d'Ascaïn**, dans le quartier du **Clos Toreau**, le rez-de-chaussée de la résidence est en cours de réaménagement pour accueillir un **centre de santé** et un **pôle solidaire**.

Budget NMH
7,8 M€

Situation
**Route de Clisson,
Vertou**

Architecte
Arlab

Nombre de logements
35 logements sociaux

Promoteur
Nacarat

cadre de vie paisible et agréable. Intégrés au sein d'un ensemble résidentiel de 130 logements répartis dans cinq bâtiments de trois étages, ces nouveaux appartements sont adaptés aux différents profils de ménages.

LA MONTAGNE

EN CHANTIER - NEUF ▼

DÉMARRAGE DE
CHANTIER POUR
LA RÉSIDENCE
LE DOMAINE DE
LA BRIANDIÈRE

54 nouveaux logements sociaux et 10 logements en Bail Réel Solidaire (du T2 au T4) sortiront de terre d'ici 2028 dans la commune de la Montagne. Le chantier de la résidence Le Domaine de la Briandière démarre très prochainement.



NANTES NORD

LIVRAISON RÉNOVATION ▼

LA RÉSIDENCE
FANTAISIE À NANTES
NORD FAIT PEAU
NEUVE

Les habitantes et les habitants de la résidence Fantaisie bénéficient désormais d'une résidence rénovée. Réalisée dans le cadre du projet global Nantes Nord, cette réhabilitation a permis d'améliorer la performance énergétique des bâtiments,



Budget NMH
10,9 M€

Durée du chantier
32 mois

Promoteur
Édouard Denis

Architectes
Triedre Architecture

En bordure du Bois des Fous, la résidence offrira à ses futurs habitants un cadre de vie verdoyant qui se conjugue harmonieusement avec le dynamisme du bourg.

Budget NMH
2 M€

Nombre de logements
75

Architecte
LATITUDE

de moderniser leur architecture et de renforcer la sécurité. Les parties communes ont également été rénovées et de nouveaux stationnements résidentiels ont été aménagés.

VOUS demain ?

Dernières opportunités à saisir : 2 logements neufs en Bail Réel Solidaire (BRS)*

À VENDRE NEUF



RÉSIDENCE FLORESCENCE

📍 BOUGUENAI

La résidence Florescence est située rue de la Pagerie à Bouguenais; à proximité immédiate de tous les services et du centre-ville au sein d'un secteur où se côtoient habitats pavillonnaires et hameaux historiques.

T3 : de 70 m² en rez-de-chaussée avec jardin de 26 m² et 2 stationnements dont 1 box
214 000 €

T5 : de 102 m² en rez-de-chaussée avec jardin de 25 m² et 2 stationnements dont 1 box
273 000 €

Date de livraison : 1^{er} semestre 2027

*Le BRS permet d'acheter son logement 40 % moins cher que le prix du marché grâce à la dissociation entre le logement et le terrain.

À VENDRE



RÉSIDENCE LE CONCARNEAU

📍 NANTES NORD

T3 de 67 m² au 1^{er} étage sans ascenseur

Exposition : sud/ouest – composé d'une entrée, salon cuisine, balcon, 2 chambres, une salle de bains et de nombreux rangements.

Réf : 052401005L

122 300 € / Frais de notaire : 2 850 € / Taxe foncière : 720 €

DPE : D

Résidence de 1977 de 48 logements tous dotés d'un espace extérieur.

- Balcon
- Parking public
- Local vélos
- Résidence sécurisée
- Fibre optique
- Chauffage individuel au gaz
- Charges de copropriété : 78 € / mois
- Copropriété de 48 lots principaux, aucune procédure en cours
- Transports : tramway ligne 2 et Chronobus C2
- Commerces à proximité

À VENDRE



RÉSIDENCE MAURICE BARRES

📍 NANTES HIPPODROME

T3 de 57 m² au 3^{er} étage sans ascenseur

Exposition : sud/est – composé d'une entrée, une cuisine, une salle d'eau, un salon avec balcon, 2 chambres et une cave.

Réf : 022301021L

102 000 € / Frais de notaire : 2 800 € / Taxe foncière : 1 030 €

DPE : E

Résidence de 1960 composée de 40 logements, tous dotés d'un espace extérieur et d'une cave.

- Parking public
- Chauffage collectif
- Résidence sécurisée
- Fibre optique
- Charges : 135 € / mois, chauffage compris
- Copropriété de 40 lots principaux – aucune procédure en cours
- Transports : bus C2 et 96, tramway ligne 2
- Commerces à proximité



Retrouvez toutes nos offres sur :

nmh.fr > Vous cherchez > Devenir propriétaire

Devenez propriétaire dans le neuf ou l'ancien à un prix abordable.

Pour plus de renseignements, contactez-nous au **06 38 19 42 94** ou par e-mail : **accession@nmh.fr**

Directeur de la publication : Marc Patay

Comité de rédaction : Franck Albert, Charlotte Fournier, Florian Largillière, Isabelle Six et Aurélie Legeai.

Conception et mise en page : NOUVELLE VAGUE | Photos : Direction générale adjointe RSE

et Communication NMH - V. Joncheray. Freepik. Numéro ISSN : 3038 -7183

Remerciements aux collaborateurs et locataires qui ont contribué à la réalisation de ce numéro.

Nantes Métropole Habitat, 26 place Rosa-Parks, BP 83618, 44036 Nantes Cedex 1 | nmh.fr | @NMHabitat

Document imprimé en France avec des encres végétales sur du papier 100 % recyclé par Goubault imprimeur, certifié ISO 14001.



**nantes
MÉTROPOLÉ
HABITAT**